

le carré

scène nationale
centre d'art
contemporain
pays de
château-gontier

Pôle culturel
Les Ursulines
4 bis rue Horeau
53200
Château-Gontier
sur Mayenne

Devenir mécène
du Carré



le carré

Le Carré est une structure culturelle de diffusion spectacle vivant, **labellisée Scène nationale en 2002** et un centre d'art contemporain.

Le Carré est installé dans deux des plus beaux sites historiques du Pays de Château-Gontier :

- **Un théâtre** construit en 1999 au sein du couvent des Ursulines datant du XVII^e siècle.
- **Un espace d'exposition** dans la chapelle du Genêteil, bâtiment de style roman datant du XII^e siècle.

Des travaux de restauration et de réaménagement complet de la chapelle seront entamés en 2026 pour offrir un nouvel écrin au centre d'art. Le Carré investit temporairement un espace du couvent des Ursulines « le 4bis » pour y présenter les expositions.

Doté d'un patrimoine d'exception et situé au coeur de la cité, Le Carré est **le lieu artistique de référence** pour de nombreux mayennais.

Il offre **un espace privilégié de rencontre entre les différents modes d'expression artistique** et développe son action de **soutien à la création contemporaine** et de **démocratisation culturelle**.





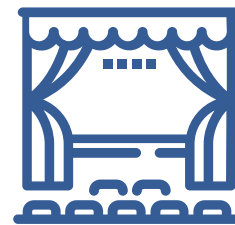
une année au Carré



près de
15 000
spectateurs



près de
20 000
visiteurs



40 spectacles
+ de 70 représentations



2 expositions
et 1 biennale
dans l'espace public

l'action culturelle



près de
5 000
participants
+ de **700**
heures d'interventions

Devenir mécène du Carré, un engagement qui a du sens

Soutenir le projet du Carré, scène nationale - Centre d'art contemporain, c'est :

- **soutenir** la création artistique
- **favoriser** l'accès à la culture de chacun·e
- **participer** à la dynamique du territoire du Pays de Château-Gontier
- **affirmer** son engagement en tant qu'entreprise responsable et citoyenne
- **associer** son image à une institution culturelle reconnue
- **tisser** des liens avec les autres partenaires
- **vivre** des moments privilégiés au contact des artistes et d'une équipe passionnée



**Vibrer
Avec
Les artistes
Et donner à votre entreprise
Une image engagée, humaniste et des énergies
Résolument
SOLIDAIRES !**

Maël Grenier, directeur



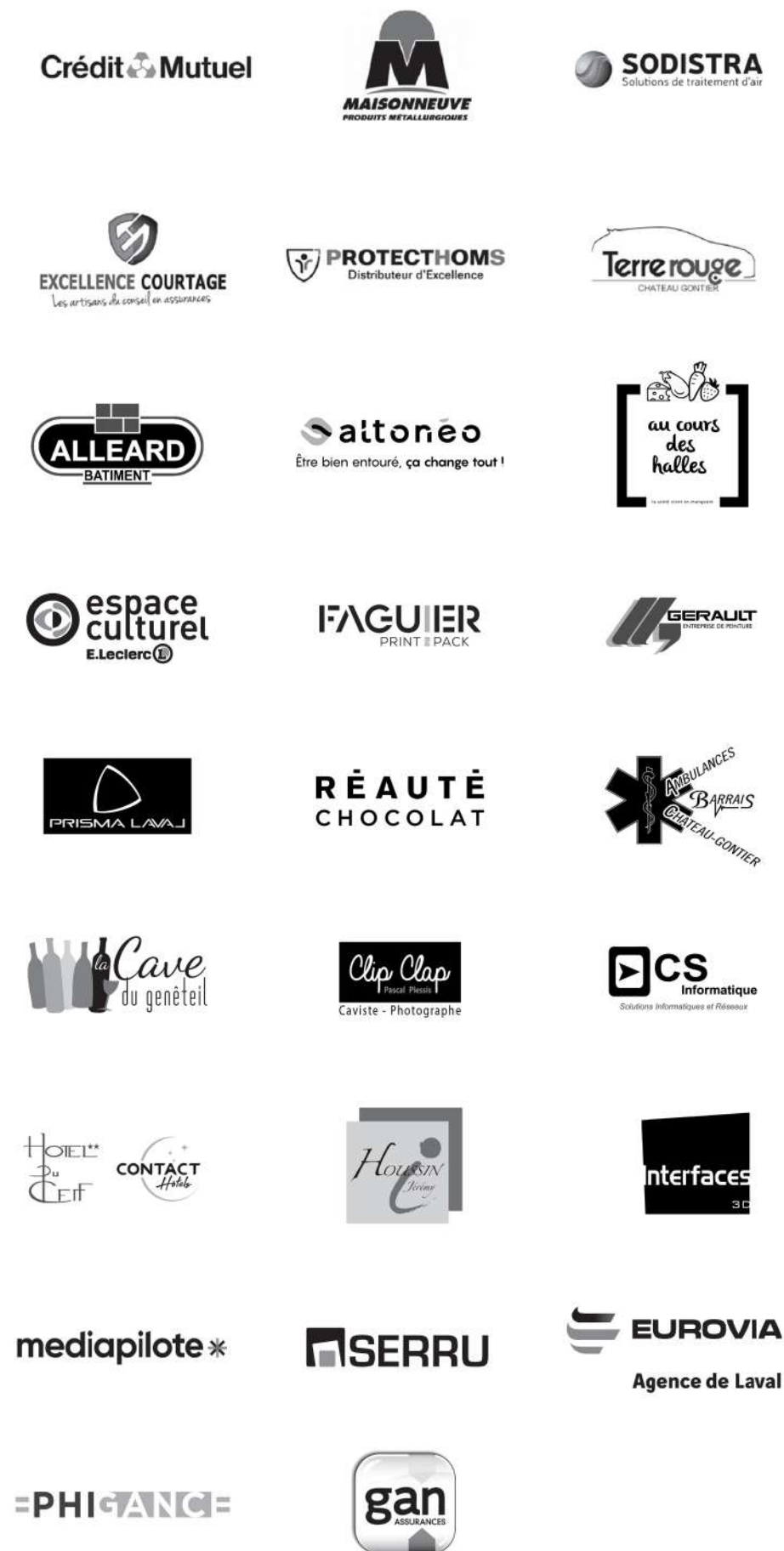
Le mécénat un acte philanthropique pour une action d'intérêt général

En devenant mécène, votre entreprise peut bénéficier d'une **réduction d'impôt de 60% du montant de votre don**, grâce à la loi du 1^{er} août 2003 en faveur du mécénat d'entreprises.

Les **dons financiers, en nature ou en compétences** sont tous éligibles au mécénat.

En plus de la réduction d'impôt, le mécène peut également bénéficier de **contreparties dans la limite de 25 % de la valeur du don** : places de spectacle, visibilité sur certains supports de communication, offres spéciales ou organisation de réceptions privées...

Ils sont déjà mécènes



Paroles de Mécènes



Stéphane Mignot

Directeur commercial associé chez **Faguié Print & Pack**

« Nous avons le plaisir d'accompagner Le Carré depuis près de 30 ans d'abord en tant que partenaire puis mécène.

Cela s'inscrit dans une volonté de permettre au territoire rural dont nous sommes partie intégrante, d'accompagner une offre culturelle de qualité auprès des populations.

En effet, l'entreprise vit et grandit grâce au territoire et nous essayons donc de le lui rendre. Il en est de notre responsabilité sociétale. »



Thierry Darchicourt

Directeur d'**Alléard Bâtiment**

« Pourquoi devenir mécène du Carré ?

Parce qu'au-delà de la qualité et de la diversité de la programmation, au-delà de l'intérêt à s'ouvrir à des mondes dont, sans cet éclectisme de propositions, vous n'auriez même pas imaginé l'existence, il y a le professionnalisme et la gentillesse de toute l'équipe en place.

Soutenir localement une activité qui vous enrichit par son apport culturel... Quoi de plus sensé, et quoi de plus naturel, que de concilier ainsi plaisir et utilité civique ? »



Mécénat Mode d'emploi

Que votre don soit de 1000 € ou 10000 €, le fonctionnement reste le même :

Rencontre
présentation du projet
et échanges



Signature
d'une convention de mécénat
entre l'entreprise et Le Carré



Versement du don



Edition d'un reçu fiscal
par Le Carré
(CERFA 111580*03)



Quelques exemples

Montant du don		Réduction d'impôt		Coût réel du don
1000 €		600 €		400 €
2500 €	↩	1500 €	↩	1000 €
4000 €		2400 €		1600 €
10000 €		6000 €		4000 €

Calcul des contreparties
(dans la limite de 25% du montant versé)



votre contact au Carré



Clémence Chaillot Mounier

02 43 09 21 64 / 07 81 55 00 34

clemence.chaillot@le-carre.org

Pôle culturel Les Ursulines - 4 bis rue Horeau
53200 Château-Gontier sur Mayenne

le carré scène nationale
centre d'art
contemporain
pays de
château-gontier